

Communiqué de presse

Groupe Vision New Look inc. annonce des résultats records pour le quatrième trimestre et l'exercice de 2019 et réagit à la COVID-19

Montréal, Québec, le 19 mars 2020 : Groupe Vision New Look Inc. (« **Vision New Look** » ou la « **société** ») (TSX: BCI), un chef de file dans la vente au détail dans l'industrie de l'optique au Canada avec ses 394 magasins au Canada et en Floride, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour les périodes de 13 et 52 semaines terminées le 28 décembre 2019. Ce communiqué devrait être lu à la lumière du rapport de gestion et des états financiers consolidés pour l'exercice 2019, lesquels sont disponibles sur le site de la société à www.newlookvision.ca/Investisseurs et aussi sur SEDAR à www.sedar.com.

Faits saillants financiers et d'exploitation du quatrième trimestre de 2019

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 3,9 % par rapport à l'année dernière pour atteindre le montant record de 73,9 millions \$.
- Les commandes de ventes des magasins comparables^(a) ont augmenté de 3,6 %, par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière, marquant le 22^e trimestre consécutif de croissance des ventes des magasins comparables.
- Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a) a augmenté de 3,7% % par rapport à l'année dernière pour atteindre 14,3 millions \$, soit une augmentation de 3,4 % par action, après dilution, pour atteindre 0,91 \$. L'augmentation est principalement attribuable à l'amélioration des performances des magasins existants et à l'amélioration de la productivité des employés qui a entraîné une baisse des charges de rémunération.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(a) a atteint \$5,0 millions \$, comparativement à 3,1 millions \$ l'an dernier, l'augmentation étant attribuable à la hausse du BAIIA^(a) et à la baisse des frais financiers. Le bénéfice net par action sur une base diluée était de 0,32 \$ comparativement à 0,20 \$ l'an dernier, soit une augmentation de 60,0 %.

Résultats financiers et d'exploitation de 2019

- Le chiffre d'affaires annuel a augmenté de 2,3% pour atteindre le montant record de 297,9 millions \$. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation des ventes des magasins comparables ainsi que des ventes des magasins nouvellement acquis, et tient compte des fermetures de magasins planifiées.
- Les commandes de ventes des magasins comparables ont été en hausse de 2,3% par rapport à l'an dernier.
- Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires a atteint 55,9 millions \$, en hausse de 1,4 million \$ soit 2,5% par rapport à l'an dernier; la hausse a été de 2,3% sur une base diluée par action pour atteindre 3,57 \$.
- Le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est établi à 19 millions \$, en hausse de 32,1% comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à une hausse du BAIIA et à une baisse des charges financières et d'amortissement. Le bénéfice net par action sur une base diluée a augmenté de 31,9% pour s'établir à 1,20 \$.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires a augmenté de 13,5% pour atteindre 26,1 millions \$, soit 13,6% par action sur une base diluée. L'augmentation est principalement attribuable à un BAIIA ajusté plus élevé.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 43,6 million \$, en hausse de 8,9 millions \$, soit 25,4% par rapport à l'an dernier; la hausse a été de 25,1% sur une base diluée par action pour atteindre 2,79 \$.
- La société a investi 8,9 millions \$ en Bespoke Eyewear et dans l'aspect technologique de la stratégie omnicanal.
- La dette totale a été réduite de 9,8 millions \$ grâce à des remboursements volontaires et contractuels, améliorant ainsi le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires à 2,60, comparativement à 2,76 l'an dernier.

Réactions à la COVID-19

Vision New Look a amorcé la fermeture partielle ou complète de magasins dans son réseau en réaction à la COVID-19. La prévention de la propagation du virus, la protection des professionnels, des employés et des clients tout en maintenant un accès minimal aux soins et produits de la vue sont les facteurs clés qui motivent ces décisions. La société a mis en place un programme de rémunération d'urgence pour compléter l'assurance-chômage des salariés placés en congé temporaire.

Compte tenu de l'incertitude actuelle liée à la réduction de la capacité des magasins et aux restrictions réglementaires, le conseil d'administration a choisi de suspendre le dividende trimestriel régulier et le régime correspondant de réinvestissement des dividendes pour le quatrième trimestre de 2019.

La société estime qu'elle est bien positionnée pour résister à la perturbation actuelle compte tenu de ses opérations efficaces et de son bilan solide. Vision New Look continue de contrôler avec diligence sa structure de coûts tout en surveillant activement les conditions du marché.

Commentaires du président et chef de la direction

Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look, a déclaré: «*Vision New Look a connu un solide quatrième trimestre, complétant ainsi un solide exercice 2019. Il s'agit du 22e trimestre consécutif de croissance des ventes des magasins comparables. L'année 2019 a été marquée par un rythme accéléré de croissance des ventes des magasins comparables, une rentabilité accrue et une expansion du réseau de magasins, notamment aux États-Unis. Ces résultats se sont traduits par un désendettement supplémentaire de notre bilan, ce qui a conféré à la société une base solide pour résister à la perturbation et à l'incertitude liées à la COVID-19.*

New Look Vision a réagi rapidement à l'apparition de la COVID-19. Nous avons réduit la capacité de notre réseau de magasins pour participer à l'effort collectif visant à endiguer la propagation de la pandémie et à protéger nos équipes et nos clients, tout en gardant un accès minimum aux soins de la vue et aux produits pour ceux qui en ont besoin. Nous avons mis en place un programme de rémunération supplémentaire pour nos employés placés en congé temporaire. Nous avons réduit notre structure de coûts et pris des mesures de conservation de la trésorerie. Nous surveillons activement la situation et ajusterons notre position de manière proactive. Bien que les activités de nos magasins et installations de fabrication soient réduites, nos initiatives de développement se poursuivent afin de continuer à créer un avantage concurrentiel.

Nos pensées vont aux personnes les plus touchées par la crise actuelle ».

Dividende trimestriel

Le conseil d'administration de la société a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes correspondant jusqu'à nouvel ordre, avec effet immédiat.

Au 29 février 2020, Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Annexes

- Tableau A - Faits saillants
- Tableau B - États consolidés du bénéfice net et du résultat global
- Tableau C - Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau D - Rapprochement du bénéfice net attribué aux actionnaires et du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau E - Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation

a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation et les commandes de ventes des magasins comparables ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À propos de Groupe Vision New Look inc. Vision New Look est un chef de file dans le secteur des soins visuels au Canada, exploitant un réseau de 394 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à l'adresse www.newlookvision.ca dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les plans, les intentions ou les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour des renseignements additionnels, consultez le site de la société à www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson au (514) 877-4119.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Faits saillants
des périodes terminées le 28 décembre 2019, le 29 décembre 2018 et le 30 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2019 13 semaines	2018 13 semaines	2019 52 semaines	2018 52 semaines	2017 52 semaines
Chiffre d'affaires	73 929 \$	71 140 \$	297 865 \$	291 032 \$	\$229 151
Écart en %	3,9 %		2,3 %		
Écart des commandes de ventes des magasins comparables^{(a)(b)}	3,6 %	0,8 %	2,3 %	1,3 %	
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	14 271 \$	13 760 \$	\$55 851	54 468 \$	\$41 980
Écart en %	3,7 %		2,5 %	29,7 %	
% du chiffre d'affaires	19,3 %	19,3 %	18,8 %	18,7 %	18,3 %
Par action (dilué)	0,91 \$	0,88 \$	3,57 \$	3,49 \$	\$2,95
Écart en %	3,4 %		2,3 %	18,3 %	
Bénéfice net attribué aux actionnaires	5 039 \$	3 108 \$	18 754 \$	14 193 \$	\$10 060
Écart en %	62,1 %		32,1 %	41,1 %	
% du chiffre d'affaires	6,8 %	4,4 %	6,3 %	4,9 %	4,4 %
Bénéfice net par action					
Par action (dilué)	0,32 \$	0,20 \$	1,20 \$	0,91 \$	\$0,71
Écart en %	60,0 %		31,9 %	28,2 %	
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(b)	7 865 \$	5 371 \$	26 080 \$	22 973 \$	\$18 106
Écart en %	46,4 %		13,5 %	26,9 %	
% du chiffre d'affaires	10,6 %	7,5 %	8,8 %	7,9 %	7,9 %
Par action (dilué)	0,50 \$	0,34 \$	1,67 \$	1,47 \$	\$1,27
Écart en %	47,1 %		13,6 %	15,7 %	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 343 \$	7 423 \$	43 607 \$	34 786 \$	\$32 013
Écart en %	(1,1 %)		25,4 %	8,7 %	
Par action (dilué)	0,47 \$	0,48 \$	2,79 \$	2,23 \$	\$2,25
Écart en %	(2,1 %)		25,1 %	(0,9 %)	
Flux de trésorerie disponibles^{(b)(c)}	3 829 \$	5 842 \$	33 757 \$	25 992 \$	\$21 929
Écart en %	(34,5 %)		29,9 %	18,5 %	
Par action (dilué)	0,24 \$	0,37 \$	2,16 \$	1,66 \$	\$1,54
Écart en %	(35,1 %)		30,1 %	7,8 %	
Total de la dette			\$150 973	\$160 737	\$173 278
Dette nette / BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^{(b)(d)}			2,60	2,76	3,80
Dividende par action en trésorerie^(e)	\$0,15	\$0,15	\$0,60	\$0,60	\$0,60
Nombre de magasins^(f)			378	373	379

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles ainsi que les commandes de ventes des magasins comparables ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se reporter aux tableaux C et D pour un rapprochement de ces mesures au bénéfice net et au tableau E pour un rapprochement des flux de trésorerie.

- c) Les flux de trésorerie disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en sus des acquisitions d'immobilisations corporelles.
- d) La dette nette est composée du total de la dette moins la trésorerie. Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires représente le montant au cours des quatre derniers trimestres.
- e) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- f) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de dix magasins et la fermeture de cinq magasins.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
États consolidés du bénéfice net et du résultat global
des périodes terminées le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		52 semaines	
	28 déc. 2019	29 déc. 2018	28 déc. 2019	29 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	73 929	71 140	297 865	291 032
Matériaux utilisés	15 598	14 879	65 264	63 882
Rémunération du personnel	25 836	25 044	101 529	99 058
Autres frais d'exploitation	20 805	18 847	80 589	79 506
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et quote-part du bénéfice net des coentreprises et des entreprises associées	11 690	12 370	50 483	48 586
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	4 657	4 557	17 999	19 978
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 434	3 485	8 719	9 720
Bénéfice avant quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées et les impôts payés	5 599	4 328	23 765	18 888
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et des entreprises associées	1 116	426	2 633	1 849
Bénéfice avant impôts	6 715	4 754	26 398	20 737
Impôts				
Exigibles	958	1 366	6 108	6 045
Différés	770	332	892	298
Total des impôts	1 728	1 698	7 000	6 343
Bénéfice net et résultat global	4 987	3 056	19 398	14 394
Bénéfice net et résultat global attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	(52)	(52)	644	201
Actionnaires de Vision New Look	5 039	3 108	18 754	14 193
	4 987	3 056	19 398	14 394
Bénéfice net par action				
De base	0,32	0,20	1,20	0,91
Dilué	0,32	0,20	1,20	0,91

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
des périodes terminées le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		52 semaines	
	28 déc. 2019	29 déc. 2018	28 déc. 2019	29 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	4 987	3 056	19 398	14 394
Amortissement et perte sur la cession d'immobilisations	4 657	4 557	17 999	19 978
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 434	3 485	8 719	9 720
Impôts	1 728	1 698	7 000	6 343
BAIIA^(a)	12 806	12 796	53 116	50 435
Rémunération à base d'actions ^(b)	122	217	731	1 052
Perte nette (gain net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	—	—	(4)	(42)
Frais liés aux acquisitions ^(c)	648	68	1 748	1 398
Autres éléments non comparables ^(d)	1 243	489	967	1 277
BAIIA ajusté^(a)	14 819	13 570	56 558	54 120
Écart en \$	1 249		2 438	
Écart en %	9,2 %		4,5 %	
% du chiffre d'affaires	20,0 %	19,1 %	19,0 %	18,6 %
Par action (de base)	0,95	0,87	3,62	3,49
Par action (dilué)	0,95	0,87	3,61	3,47

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible aux actionnaires de Vision New Look lequel tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	13 semaines		52 semaines	
	28 déc. 2019	29 déc. 2018	28 déc. 2019	29 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté ^(a)	14 819	13 570	56 558	54 120
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(1 116)	(426)	(2 633)	(1 849)
BAIIA des coentreprises et entreprises associées	930	760	3 612	3 425
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(362)	(144)	(1 686)	(1 228)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a)	14 271	13 760	55 851	54 468

- a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne sont pas des mesures conformes IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.
- b) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.
- c) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.
- d) Les autres éléments non comparables comprennent des charges ponctuelles (revenus ponctuels) en lien avec des coûts du personnel liés aux acquisitions, à la restructuration et à des éléments de transitions.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net attribué aux actionnaires et du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires
des périodes terminées le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		52 semaines	
	28 déc. 2019	29 déc. 2018	28 déc. 2019	29 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	5 039	3 108	18 754	14 193
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises	1 653	1 658	6 565	7 073
Frais liés aux acquisitions	648	68	1 748	1 398
Rémunération à base d'actions	122	217	731	1 052
Autres éléments non comparables	1 243	489	967	1 277
Impôts s'y rapportant	(840)	(169)	(2 685)	(2 020)
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(a)	7 865	5 371	26 080	22 973
Écart en \$	2 494		3 107	
Écart en %	46,4 %		13,5 %	
% du chiffre d'affaires	10,6 %	7,5 %	8,8 %	7,9 %
Montant par action				
De base	0,50	0,35	1,67	1,48
Dilué	0,50	0,34	1,67	1,47

a) Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires n'est pas une mesure conforme aux IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation des périodes terminées le 28 décembre 2019 et le 29 décembre 2018

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		52 semaines	
	28 déc. 2019	29 déc. 2018	28 déc. 2019	29 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts	6 715	4 754	26 398	20 737
Ajustements :				
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	4 657	4 557	17 999	19 978
Rémunération à base d'actions	122	217	731	1 052
Frais financiers	1 577	3 570	9 154	10 015
Produits d'intérêts	(143)	(85)	(435)	(295)
Autres	74	183	(134)	(59)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(1 116)	(426)	(2 633)	(1 849)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement	11 886	12 770	51 080	49 579
Impôts payés	(866)	(1 645)	(4 714)	(8 016)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments du fonds de roulement	11 020	11 125	46 366	41 563
Variation des éléments du fonds de roulement	(3 677)	(3 702)	(2 759)	(6 777)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 343	7 423	43 607	34 786

Flux de trésorerie disponibles

	13 semaines		52 semaines	
	28 déc. 2019	29 déc. 2018	28 déc. 2019	29 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 343	7 423	43 607	34 786
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 514)	(1 581)	(9 850)	(8 794)
Flux de trésorerie disponibles^(a)	3 829	5 842	33 757	25 992

a) Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure conforme IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après avoir considéré les dépenses d'investissement nécessaires. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation

	13 semaines		52 semaines	
	28 déc. 2019	29 déc. 2018	28 déc. 2019	29 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 343	7 423	43 607	34 786
Impôts payés	866	1 645	4 714	8 016
Variation des éléments du fonds de roulement	3 677	3 702	2 759	6 777
Frais liés aux acquisitions	648	68	1 748	1 398
Autres éléments non comparables	1 243	489	967	1 277
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^(a)	13 777	13 327	53 795	52 254

a) Les flux de trésorerie ajustés ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en excluant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement, les frais d'acquisition et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.